



26 juin 2020

Présentation de l'UE45 :

Stage et Césure

Référentiel CTI :

- « *Les stages, projets etc. sont des occasions privilégiées pour l'évaluation des compétences (scientifiques, techniques, sciences humaines et sociales...). De même, les stages à l'étranger doivent être l'occasion de développer et donc d'évaluer la **compétence internationale et multiculturelle**.* »
- « *Les stages sont gérés avec rigueur ; ils sont définis en conformité avec la **règlementation en vigueur**, encadrés et évalués en termes d'acquisition de compétences, font l'objet d'une convention et donnent lieu à **l'attribution de crédits ECTS**.* »
- « *Les écoles sont fortement incitées à **rendre obligatoires des expériences à l'étranger** dans le cadre de la scolarité, que ce soit sous forme de période académique ou de stage en entreprise, **d'au moins un semestre de durée cumulée**.* »
- Définition de l'entreprise par la CTI : « *entreprise* » terme entendu au sens large : une structure nationale ou internationale, publique ou privée, qui exerce une activité économique directe ou indirecte, résultant de la production de biens et / ou de services.

Règlement de scolarité du cycle IC :

- « *Les séjours cumulés à l'international sur l'ensemble de la scolarité du début du niveau L3 à la fin du niveau M2 doivent représenter plus d'un semestre (dont **16 semaines minimales en stage conventionné en entreprise**). »*
- « *Au final, chaque élève doit effectuer au cours de son cursus, via le stage d'exécution, le stage ingénieur, et le travail d'option **au minimum 32 semaines de stage en entreprise**. Lorsque le projet professionnel de l'élève ingénieur a une composante recherche affirmée cette durée minimale peut être ramené à 16 semaines sur dérogation accordée par le directeur des études. »*
- « *Les élèves peuvent effectuer entre le S3 et le S4 ou entre le S4 et le S5 une **année dite de « césure »** comprenant entre autres composantes **12 mois de stage dans des entreprises à l'étranger**. Pour les étudiants étrangers (au sens du parcours scolaire et universitaire) ce parcours peut avoir lieu en France. »*

Objectifs :

- A la fin du T3, les élèves du cycle ingénieur auront suivi :
 - des enseignements généralistes sur un vaste domaine scientifique et technique
 - des enseignements pratiques par projets
 - une initiation à la recherche
- Arrive alors la nécessité de faire des choix engageant pour le futur
- Les stages en entreprise ont pour vocation de leur **faire découvrir le fonctionnement de l'entreprise, la diversité des métiers, la pluralité des missions** et de développer différentes compétences afin de les aider à mieux **appréhender les secteurs d'activité, les fonctions, les environnements de travail et les missions...** qui correspondent le mieux à leurs aspirations et à leurs ambitions

Organisation :

- 15 ECTS en fin de S4 pour tous les élèves effectuant leur S4 à l'école
- Question à trancher pour les élèves effectuant un S4 à l'étranger

Timing :

- Entre début mai et mi septembre (20 semaines)
- 72 semaines (environ 16 mois) en cas de césure

Compétences développées :

- Compétences scientifiques, techniques et humaines
- Compétences transverses (organisationnelles, rédactionnelles)
- Compétences multiculturelles (culture du pays, culture d'entreprise, maîtrise linguistique...)
- Nouvelles méthodes de travail et d'apprentissage
- Soft skills : autonomie, prise d'initiatives, adaptabilité, écoute, esprit d'équipe, esprit critique, créativité, empathie, sens du service, sens des responsabilités...
- Une forme de maturité et de confiance en soi (intelligence émotionnelle...)

Objectifs pédagogiques :

- Transformer ses connaissances en compétences
- Vérifier son appropriation et sa compréhension des enseignements suivis
- Faire des liens entre les différents cours
- Comprendre l'intérêt de tels ou tels enseignements grâce à une mise en application concrète
- Revisiter les cours ou les chapitres insuffisamment maîtrisés.
- Asseoir les bases de son projet professionnel

Evaluation bipartite :

1- par l'entreprise qui évalue le travail global du stagiaire :

- Compétences professionnelles scientifiques et techniques
- Compétences personnelles
- Compétences linguistiques
- Professionnalisme
- Qualités

2- par l'école qui évalue un rapport général en 2 parties :

- Rapport de missions (1 par stage) destiné à prendre du recul sur la mission, les difficultés rencontrées, les solutions mises en place, la culture d'entreprise, les différences culturelles...
- Rapport de réflexion sur le projet professionnel (1 pour l'ensemble des stages) destiné à :
 - ✓ faire une synthèse des connaissances et compétences acquises et des qualités développées,
 - ✓ lister les environnements de travail, les secteurs d'activité, les missions, les conditions de travail... qui ont suscité de l'intérêt et de la motivation,
 - ✓ rédiger un bilan des entretiens réseau menés pendant le stage (5 par stage)
 - ✓ poser les bases du projet professionnel (projections à court et à moyen terme)
 - ✓ réaliser un plan d'actions pour l'année à venir : poursuite d'études, stages de fin d'études, approfondissement personnel (MOOC)...

L'évaluation globale sera pondérée
à hauteur de 25% pour la note du tuteur en entreprise et 75% pour le rapport.

Activités amont aux stages :

- Amphis de présentation sur la recherche de stage
- Suivi personnalisé des CV (français et anglais), simulation d'entretiens individuels et lettres de motivation
- Forum Trium et événements entreprises organisés par le BDE
- Suivi individualisé des recherches de stage
- Entretien de motivation de césure

Activités pendant le stage :

- Suivi général par form
- Suivi individualisé par la DE (mail ou téléphone) à mi-parcours
- Accompagnement individualisé par la DE pour les césuriens
- Projet de réflexion sur le projet professionnel